



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle Aquitaine
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Vienne

MAIRIE DE USSEAU
2 place Maurice Bedel
86230 USSEAU

Dossier suivi par : REGINA CAMPINHO

Objet : demande de permis de construire

A Poitiers, le 25/04/2023

numéro : pc27523A0002

demandeur :

adresse du projet : PIECE DES ROLEAUX 86230 USSEAU

M. DAUMARD FRANCOIS

nature du projet : Parcs photovoltaïques

188 RUE MAURICE BEJART

déposé en mairie le : 25/01/2023

34080 MONTPELLIER

reçu au service le : 28/02/2023

servitudes liées au projet : LCAP - hors sites et hors abords - Château de la Motte

Cet immeuble n'est pas situé dans le périmètre délimité des abords ou dans le champ de visibilité d'un monument historique. Il n'est pas situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou d'un site classé ou inscrit. Par conséquent, l'accord de l'architecte des Bâtiments de France n'est pas obligatoire.

Toutefois, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

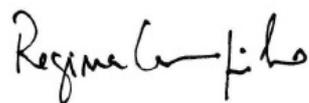
Le projet est situé dans une parcelle comprise pour partie dans le périmètre de protection du Château de la Motte, bâtiment inscrit au titre des Monuments Historiques. Les travaux envisagés, eux, sont situés en dehors de ce périmètre. Par conséquent, ces travaux ne peuvent être considérés comme étant situés en abords d'un Monument Historique, malgré le fait qu'ils soient effectivement en situation de visibilité à partir du Château et en même temps que celui-ci.

Aussi, et afin de limiter cet impact visuel, il conviendrait de suivre les recommandations suivantes :

- l'implantation des panneaux photovoltaïques suivrait le profil du terrain existant (sans nivellement du creux de l'ancienne carrière) ;
- l'intégralité du périmètre du site serait agrémenté d'une haie végétale en bordure, composée d'essences rustiques locales variées (exclure les résineux sauf les ifs), destinée à masquer la présence des panneaux au moins dans les vues rapprochées.

N.B. Il conviendrait également de revoir le tracé du périmètre de 500m (tracé opposable disponible sur <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>) et d'adapter le projet d'implantation des premières rangées de panneaux en conséquence.

L'architecte des Bâtiments de France

A handwritten signature in black ink, reading "Regina Campinho". The signature is written in a cursive, flowing style.

REGINA CAMPINHO